

Le FCPE AGRICAE PME Long Terme est un fonds de fonds classé dans la catégorie "Actions de pays de l'Union Européenne" et sera investi jusqu'à 100% de son actif net en parts ou actions d'organismes de placement collectif (OPC) eux-mêmes investis en actions ou produits de taux.

Les OPC actions dans lesquels le FCPE sera investi respecteront les critères d'éligibilité aux plans d'épargne en actions destinés au financement des petites et moyennes entreprises définis par le Code monétaire et financier (PEA PME) pour au moins 75% de l'actif net du FCPE.

L'objectif de gestion du Fonds est de réaliser, sur l'horizon de placement recommandé de 5 ans, une performance nette de frais supérieure au MSCI Europe ex UK Micro-Caps dividendes réinvestis.

AGRICAE PME Long Terme est un fonds de partage et reverse 3% de ses frais de gestion à une association tournée vers la sauvegarde de la biodiversité : "Symbiose Normandie"

L'Equipe de Gestion

Yann CARRE Responsable Multigestion
Alexis BOUNIF Gérant Multigestion
Mousbahou TAHIR Assistant Gérant

Performances nettes de frais 25/08/2026 (source: AGRICAE Epargne)

Conformément à la réglementation MiFID 2, les performances seront disponibles à l'issue des 12 premiers mois d'existence de la part.

Profil de Risque SRI *



* Indicateur de risque (SRI) :

L'Indicateur synthétique de risque ou SRI (Synthetic Risk Indicator) est un indicateur du niveau de risque du produit combinant le risque de marché et le risque de crédit. Il est également disponible au sein du DIC PRIIPs. Le Règlement européen PRIIPs attribue à chaque produit un SRI unique de 1 à 7. Le niveau de risque faible ne signifie pas « sans risque ».

Historique des performances annuelles nettes de frais (source: AGRICAE Epargne)

Conformément à la réglementation MiFID 2, les performances seront disponibles à l'issue des 12 premiers mois d'existence de la part.

Disclaimer : Les performances sont calculées en euro sur des données historiques. Les performances affichées sont nettes de frais de gestion, mais n'incluent pas les frais de souscription éventuels qui restent à la charge du souscripteur. Les performances calendaires couvrent des périodes complètes de 12 mois pour chaque année civile, sauf mention contraire. Les performances ne sont pas constantes dans le temps, les performances passées ne préjugent pas des performances futures. Le capital investi ne bénéficie d'aucune garantie.

Principales caractéristiques

Valeur liquidative (Part A)	30,10
Actif net portefeuille (EUR)	51 504 974,23

Évolution de la VL du fonds (en base 100; source AGRICAE Epargne)

Conformément à la réglementation MiFID 2, les performances seront disponibles à l'issue des 12 premiers mois d'existence de la part.

Date de création	7 juil. 2026
Forme juridique	Fonds Commun de Placement d'Entreprise (FCPE)
Code AMF	990000209799
Devise	EUR
Durée de placement recommandée	5 ans minimum
Périodicité	Hebdomadaire
Frais de gestion maximum	1,50%
Frais de gestion indirects maximum	2%

Indice de référence AGRICAE PME LT : MSCI Europe ex UK Micro-Caps dividendes réinvestis

Ratios de risques et d'exposition (1 an)

Volatilité	-
Volatilité indice	-
Alpha de Jensen	-
Tracking error	-
Ratio de Sharpe	-
Ratio d'information	-
Beta (fonds de fonds)	90,19%

Les marchés

Le mois d'août a été rythmé par deux événements majeurs : la clôture de la saison des publications semestrielles et le symposium de Jackson Hole réunissant les principaux banquiers centraux du monde.

Dans un contexte marqué par la persistance des tensions géopolitiques, les marchés actions ont fait preuve de résilience. Aux États-Unis, le Nasdaq 100 et le S&P 500 ont progressé de respectivement +4% et +2.7% (en USD), soutenus par la solidité des résultats d'entreprises. Au sein du S&P 500, 77.5% ont dépassé les prévisions de chiffre d'affaires et 62% des sociétés ont publié des bénéfices supérieurs aux attentes, ce qui est un record historique.

En Europe, la saison de publication a également apporté un soutien aux marchés, le MSCI EMU progressant de +0.9% sur le mois.

Cette bonne tenue des indices masque toutefois d'importantes disparités entre marchés. Le DAX allemand a gagné +1.4%, soutenu par l'amélioration de la conjoncture européenne tandis que le CAC 40 a reculé de -2.6% dans un contexte marqué par le retour de l'incertitude politique.

Sur le plan macroéconomique, les données aux États-Unis ont continué de refléter une économie résiliente. Le marché du travail est resté solide, avec un taux de chômage en baisse à 4.1% tandis que l'activité est restée bien orientée tant dans le secteur des services (56.5) que dans le secteur manufacturier (53.9).

En zone euro, les enquêtes d'activité d'août sont également ressorties en expansion, avec un PMI manufacturier à 52.7 et un PMI services à 51.6, confirmant l'amélioration graduelle de la dynamique économique européenne.

Du côté de l'inflation, les progrès vers les objectifs des banques centrales restent limités. Aux États-Unis, l'inflation totale est ressortie à +3.4% sur un an en juillet, toujours nettement supérieure à la cible de la Réserve fédérale. En zone euro, les estimations des données d'inflation pour le mois d'août sont ressorties à +3.3% tandis que l'inflation sous-jacente se situe à +2.5%. Malgré la

modération observée ces derniers mois, l'inflation demeure supérieure aux cibles des banques centrales de part et d'autre de l'Atlantique.

Lors de son allocution à Jackson Hole en fin de mois, Kevin Warsh a adopté un ton plus restrictif et a qualifié les données d'inflation de préoccupantes tout en réaffirmant l'engagement de la Fed envers son objectif de 2%, conduisant les marchés à réintégrer un risque de nouveau resserrement monétaire.

En zone euro, plusieurs membres de la BCE ont également plaidé en faveur d'une hausse des taux lors de la réunion de septembre. Cette tonalité restrictive reste soutenue par la persistance de l'inflation, la remontée récente des prix de l'énergie et l'amélioration graduelle des indicateurs d'activité.

Sur les marchés obligataires, les anticipations de resserrement monétaire ont entraîné une poursuite de la hausse des rendements souverains. En Europe, le Bund allemand est remonté d'une dizaine de points de base à 3.32% tandis que l'OAT française s'est renchérie de près de 20 points de base pour terminer le mois à 4.15%. Le taux du Treasury américain à 10 ans a légèrement augmenté jusqu'à 4.75%.

Les opérations

L'allocation n'a pas été modifiée durant le mois.

Le positionnement du FCPE

Le FCPE est principalement composé de fonds de gestion active spécialisés sur les petites capitalisations européennes, complétés par une position indicielle offrant une exposition large et diversifiée à la classe d'actifs. Cette combinaison permet de bénéficier à la fois du potentiel de création de valeur du stock-picking et de la diversification apportée par la gestion indicielle.

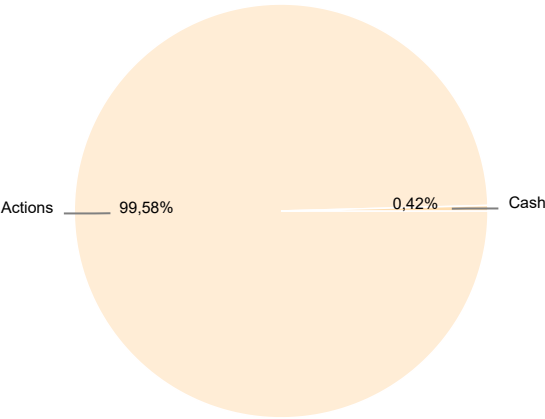
Composition du portefeuille (source: AGRICA Epargne)

Nombre de lignes 13

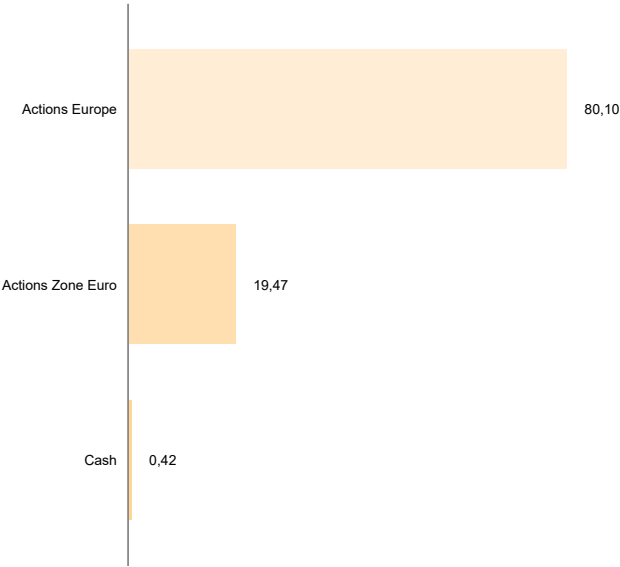
10 Principales lignes (poids en % de l'AN)

ISHARES MSCI EMU SML-C ACC	Actions Zone Euro	19,47
SEXTANT PME-I	Actions Europe	12,71
ECHIQUEUR ENTREPRENEURS-G	Actions Europe	10,76
PLUVALCA INITIATIVES PME-IC	Actions Europe	10,13
PORTZAMPARC PME ISR-IEURACC	Actions Europe	9,86
ALPHAJET EUROPE MICR-CEURACC	Actions Europe	5,42
TOCQUEVILLE PME-I	Actions Europe	5,36
MANDARINE EUR MICROCAP-I EUR	Actions Europe	5,35
AMPLEGEST PME-IC	Actions Europe	5,35
SYCOMORE SELECTION PME-I	Actions Europe	5,29

Allocation d'actifs



Repartition géographique





AGRICA ÉPARGNE • Filiale des institutions de prévoyance membres du groupe AGRICA

21 rue de la Bienfaisance - 75382 Paris Cedex 08 • Tél. : 01 71 21 00 00

RCS Paris 449 912 369 • S.A.S au capital social de 3 000 000 euros • N° d'agrément AMF GP 04 005

Document non contractuel à caractère commercial.

Le présent document est fourni à titre d'information uniquement et ne constitue ni une offre ni une sollicitation de vente ou d'achat de produits. Il ne saurait être assimilé à un conseil en investissement. Ce document ne se substitue pas au document d'informations clefs (DIC). Il est recommandé au donneur d'ordre, préalablement à toute prise de décision d'investissement de prendre connaissance des conditions de fonctionnement et des mécanismes régissant les marchés financiers, d'évaluer les risques afférents et de recourir à tous moyens nécessaires à la bonne compréhension de ces mécanismes. LES CHIFFRES CITES ONT TRAIT AUX ANNEES ECOULEES. LES PERFORMANCES PASSEES NE SONT PAS UN INDICATEUR FIABLE DES PERFORMANCES FUTURES. Elles ne constituent en aucun cas une garantie future de performance ou de capital, qui peut ne pas être restitué intégralement. Le présent document a été réalisé sur la base de données obtenue à partir de sources considérées comme fiables, mais qui n'ont pas été vérifiées de manière indépendante. Les informations contenues dans le présent document peuvent être modifiées sans préavis. Agrica Epargne n'accepte aucune responsabilité, directe ou indirecte, qui pourrait résulter de l'utilisation de toute information contenue dans ce document. Le contenu du document ne peut être ni reproduit ni modifié ni traduit ni distribué ni communiqué sans l'accord écrit préalable d'Agrica Epargne, à aucune personne tierce ou dans aucun pays où cette distribution ou cette utilisation serait contraire aux dispositions légales et réglementaires ou imposerait à Agrica Epargne ou à ses produits de se conformer aux obligations d'enregistrement auprès des autorités de tutelle de ces pays. Ce document n'est pas destiné aux résidents ou citoyens des États-Unis d'Amérique ni aux « US Persons » tels que définis par le « Regulation S » de la Securities and Exchange Commission en vertu de l'US Securities Act de 1933. Les informations contenues dans le présent document sont considérées comme exactes au 25/08/2026.